

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z

facture d'électricité

Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 09 72 67 50 13
réf ext : 25107091063174

Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

_ KCM5 SASU
420 AVENUE DE VIOLESI
13320 BOUC BEL AIR

Votre référence à rappeler : 248 003

contrat n° 718633

client titulaire	SARL JAPA GROUPE
espace de livraison	JAPA GROUPE 13005 71 rue d'Alger MARSEILLE
offre	OM - C5 Pro Prix Fixe
service fourniture	OM C5 Pro Prix fixe - Service génériq
service accès au réseau	courte utilisation
puissance souscrite	36 kVA
type de compteur	électromécanique
date d'échéance	31/03/2024

facture n° 1653338S du 09/08/2023

électricité du 07/06/2023 au 07/08/2023 : 14 184 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

sous-total accès au réseau	625,98 €
sous-total fourniture	1 984,16 €
total HT	2 610,14 €
TVA	516,85 €
autres taxes	27,39 €

total TTC 3 154,38 €

Ce montant sera prélevé à partir du 24/08/2023

Date approximative du prochain relevé 07/09/2023
Date approximative de la prochaine facture ... 07/10/2023

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **KCM5**

Référence Mandat : **187140**

IBAN (RIB International) : **FR76 1131 5000 0108 0118 7181 606**

BIC : **CEPAFRPP131**

accès au réseau				
part fixe		€/kVA/an	montant en €	
prime fixe du 8 juin 2023 au 31 juillet 2023 (puissance souscrite de 36 kVA - 1,77 mois)		9,00	47,81	
prime fixe du 1 août 2023 au 7 août 2023 (puissance souscrite de 36 kVA - 0,23 mois)		9,96	6,86	
part variable		€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)
du 07/06/2023 au 07/08/2023		compteur n° 042176196855		
consommation	24 941	39 125	1	14 184
consommation - barème du 07/06/2023 au 31/07/2023				12 583
consommation - barème du 01/08/2023 au 07/08/2023				1 601
		0,0394	495,77	
		0,0437	69,96	
prestations				montant en €
frais de gestion du 8 juin 2023 au 31 juillet 2023				2,16
frais de gestion du 1 août 2023 au 7 août 2023				0,30
composante de comptage du 8 juin 2023 au 31 juillet 2023				2,74
composante de comptage du 1 août 2023 au 7 août 2023				0,38
sous-total HT accès au réseau				625,98
fourniture				
part fixe		€/kVA/an	montant en €	
Prime Fixe		0,00	0,00	
part variable		€/kWh	montant en €	
capacité du 7 juin 2023 au 7 août 2023	14 184 kWh	0,0114968	163,07	
consommation du 7 juin 2023 au 7 août 2023	14 184 kWh	0,0844	1 197,13	
CEE	14 184 kWh	0,00628	89,08	
écrêtement ARENH	14 184 kWh	0,08741	1 239,82	
écrêtement ARENH capacité TH	14 184 kWh	0,00021	2,98	
dispositif gouvernemental bouclier tarifaire	14 184 kWh	-0,04991	-707,92	
sous-total HT fourniture				1 984,16
total HT				2 610,14
taxes et contributions		assiette	taux	montant en €
cspe	14 184	0,001 €/kWh		14,18
cta	60,25	21,93 %		13,21
tva réduite	73,46	5,50 %		4,04
tva	2 564,07	20,00 %		512,81
total TTC				3 154,38

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz)

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Énergie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)